



Attestation établie à l'attention de Mr Florian PEIGNE,
Président du Club Subaquatique Agenais

Je soussignéatteste par la présente
vouloir suivre la formation de plongeur N1 au sein du Club Subaquatique Agenais
pour la saison 20 -20 .

Fait à AGEN le,

Signature du demandeur



Demande établie auprès de Mr Florian PEIGNE,
Président du Club Subaquatique Agenais

Je soussigné, représentant légal de
....., sollicite l'accord du Président du Club
Subaquatique Agenais afin que mon enfant soit autorisé à suivre une formation
de plongeur niveau 1 pour la saison 20 / 20 .

Fait à AGEN le,

Signature

Avis du Président du Club

Signature

Favorable

Défavorable

Avis du Moniteur

Nom

Signature

Favorable

Défavorable

MEMENTO D'ACCES AUX FORMATIONS DES JEUNES PLONGEURS

nouvelle réglementation à partir du 14/09/2017

Dates anniversaires de l'enfant	Formations	Espaces autorisés et conditions d'évolution	Conditions d'entrée en formation de la plongée avec scaphandre	Médecins habilités
8 ans révolus - 14 ans	Plongeur BRONZE & ARGENT	0 à 6 m encadré	1- Autorisation préalable du représentant légal 2- Prise de licence FFESSM 3 - Présentation d'un certificat médical de non contre indication à la plongée subaquatique	Tout médecin
10 ans révolus - 12 ans	Plongeur Or	0 à 12 m encadré	1- Autorisation préalable du représentant légal 2- Prise de licence FFESSM 3 - Présentation d'un certificat médical de non contre indication à la plongée subaquatique	Tout médecin
12 ans révolus - 14 ans	Plongeur Or	0 à 20 m encadré	1- Autorisation préalable du représentant légal 2- Prise de licence FFESSM 3 - Présentation d'un certificat médical de non contre indication à la plongée subaquatique	Tout médecin
12 ans révolus - 14 ans	Niveau 1	0 à 20 m encadré	1 - Avoir 12 ans révolu à date <u>d'entrée</u> en formation du N1 2- Fournir une demande formulée par l'enfant 3 - Fournir une demande formulée par les parents auprès du président du club 4- Obtenir l'avis favorable du président du Club 5 - Obtenir l'avis favorable du Moniteur 6 - Prise de licence FFESSM 7 - Présentation d'un certificat médical de non contre indication à la plongée subaquatique	Tout médecin
14 ans révolus - 16 ans	Niveau 1	0 à 20 m encadré	1 - Avoir 14 ans révolus à date de délivrance du diplôme 2 - Autorisation préalable du représentant légal 3 - Prise de licence FFESSM 4 - Présentation d'un certificat médical de non contre indication à la plongée subaquatique	Tout médecin
16 ans - 18 ans	Niveau 2	0 à 40 m encadré	1 - Avoir 16 ans révolu à date de délivrance du diplôme 2 - Etre titulaire du brevet de plongeur N1 ou d'une certification équivalente pour débiter la formation 3 - Prise de licence FFESSM 4 - Présentation d'un certificat médical de non contre indication à la plongée subaquatique	Tout médecin

Médecins Spécialisés:

- Diplôme interuniversitaire de médecine subaquatique et hyperbare
- Diplôme universitaire de médecine de plongée
- Diplôme universitaire de médecine de plongée professionnelle
- Diplôme universitaire de médecine subaquatique
- Diplôme universitaire de médecine hyperbare